

**PROCES-VERBAL**  
**CONSEIL SCIENTIFIQUE ET PEDAGOGIQUE DE L'EUR ODYSSEE**  
**DU VENDREDI 28 JANVIER 2022**  
*Adopté en COSP du 18 mars 2022*

Etaient invité.e.s :

**Séance tenue en distanciel**

**MEMBRES DISPOSANT DU DROIT DE VOTE**

**Collège A**

Christian RINAUDO (*procurations de C. VOIRON & MH SA VILAS BOAS en début de séance*)

Agnès JEANJEAN

Xavier HUETZ-DE-LEMPS

Christine VOIRON

(*procuration à C. RINAUDO début séance*)

Didier BINDER

Isabelle MILHABET

**Collège IATSS**

Valérie DALL'O

Alban FOURNIER

**Représentant.e.s des diplômes MASTER**

Christine BONARDI (IPTRH)

Stéphane BOUISSOU (GEDD)

**Collège B**

Frédérique BERTONCELLO

(*procuration de K. EMSELLEM en début de séance*)

Frédéric COUSTON

Karine EMSELLEM

(*procuration à F. BERTONCELLO en début de séance*)

Gilles FRIGOLI

Marie-Hélène SA VILAS BOAS

(*procuration à C. RINAUDO en début de séance*)

Nicolas PIGEON

**Collège USAGERS**

Guillaume GUERIN (*excusé*)

Sarah BOISSON

Jules MOLLARD-MELLAK (*excusé*)

**Personnalités extérieures**

Nicolas BOURGEOIS - Campus vert d'Azur (*excusé*)

Anne GRENIER – ADEME (*excusée*)

**MEMBRES INVITES SANS DROIT DE VOTE**

**Les autres responsables de masters**

MS – Marie-Pierre BALLARIN / Pinar SELEK / Marie BASSI / Mehdi MEZAGUER (*excusés*)

ATIS - Arnaud HALLOY / Toufik FTAITA (*excusé*)

PPA - Nicolas NAUDINOT / Sandrine BONNARDIN

MPHAA - Yann CODOU (*excusé*)

AIR - Nicolas MARTIN (*excusé*)

IPTRH - GEDD – COMEDD – SH – GEOPRAD

(*cf. Responsables élu.e.s ou représentant.e.s diplôme Master*)

**Directeur.rice.s des laboratoires en adossement**

**principal ou leurs représentant.e.s**

CEPAM - Isabelle THERY (*excusée*)

CMMC - Jean-Paul PELLEGRINETTI (*excusé*)

ESPACE - Giovanni FUSCO (*excusé*)

LAPCOS - Dirk STEINER (*excusé*)

TRANSITIONS - Jacques ARASZKIEWIEZ (*excusé*)

URMIS – Jean-Luc PRIMON (*excusé*)

**Directeur.rice de l'école doctorale ou son.sa**

**représentant.e :**

ED SHAL - Fabien MATHY (*excusé*)

**Directeur.rice.s des laboratoires et des départements**

**en adossement secondaire ou leurs représentant.e.s**

ERMES – Yannick RUMPALA (*excusé*)

LADIE - Anne MILLET-DEVALLE (*excusée*)

ECOSEAS - Virginie RAYBAUD (*excusée*)

LIRCES - Marie-Joseph BERTINI (*excusée*)

Dpt SIC – Gabriel GALLEZOT

**Les responsables parcours L mentions larges**

Etudes Urbaines – Matteo CAGLIONI (*excusé*)

Environnement - Sandra PEREZ (*excusée*)

**Invitées permanentes**

Direction adm. EUR - Myrina MEUNIER

Direction adm. Site - Nassima KIRECHE (*excusée*)

**Le directeur.rice du SCD ou son représentant.e**

BU Carlone – Michaël CAYRE (*excusé*)

**Directeur.rice.s des départements disciplinaires ou leurs représentant.e.s**

ETHNOLOGIE-ANTHROPOLOGIE (*cf. élue*)

GEOGRAPHIE et AMENAGEMENT (*cf. Licence large*)

HISTOIRE – Arnaud BARTOLOMEI

SOCIOLOGIE-DEMOGRAPHIE – Marie LESCLINGAND

PSYCHOLOGIE - Edith GALY (*excusée*)

**Directeur.rice.s / Responsables ou leurs**

**représentant.e.s de :**

IMREDD – Eric DUMETZ (*excusé*)

MSSH - Christophe CHARLIER (*excusé*)

INSPE – Emmanuel TRIC (*excusé*)

IDPD - Jean-Christophe MARTIN (*excusé*)

Portail SHS - Marie-Jeanne OURIACHI

L3 Psychologie – André QUADERI (*excusé*)

**Les Directeur.rice.s des composantes en lien avec l'EUR**

**ODYSSEE**

EUR CREATES - Jean-Paul AUBERT (*excusé*)

EUR HEALTHY - Anne Vuillemin (*excusée*)

**Invité.e.s**

Nina LADKANI - Ingénieure de formation

Sandrine LABASOR - Apprentissage et RE

Monique VERRIERE - Secrétaire de séance

## ORDRE DU JOUR

---

1. Approbation du procès-verbal du COSP du 15 octobre 2021
2. Point budget
3. Critères de sélection pour les Appels à Projets 2022 de l'EUR
4. Partenariat Métropole
5. Réponses de l'EUR aux projets "Espaces et matériel " et "ExcellencES du PIA4"
6. Epreuves de substitution - COVID
7. Demandes de modification de maquettes / MCC
8. HCERES et soumission à l'AMI 2021
9. Questions diverses

M. Christian RINAUDO ouvre la séance à 14h00.

### 1. Adoption du procès-verbal du COSP du 15 octobre 2021

Madame Valérie DALLO demande les modifications suivantes :

- Page 3 – Certificat universitaire : *Il s'agit des rares CU validés par le CAC.*
- Page 7 - Campagne d'accréditation : *A ce propos le poste de Madame Nina LADKANI a été financé par le SFRI avec l'intitulé « ingénieure de formation ».*

**Le procès-verbal du COSP du 15 octobre 2021 est adopté à l'unanimité  
avec 2 demandes de modifications**

### 2. Point budget

#### Budget composante

Madame Myrina MEUNIER présente la notification budgétaire de la composante pour 2022. Elle fait part de l'augmentation significative depuis 2020 des recettes due principalement à l'apport des formations en apprentissage (GEDD, COMEDD, IPPTRH, LP Cartographie) et du D.U. Chef de Projet Alimentation Durable).

Elle indique, par ailleurs, que les moyens budgétaires alloués aux composantes et leurs calculs ont évolué en 2022 sur la base de deux grands changements :

- La fin des appels de fonds au CFA remplacés par des appels de fonds calculés annuellement par l'établissement afin d'appeler le maximum vers UCA et de laisser le minimum au CFA.
- La mise en place d'un prélèvement à la source sur les recettes des composantes, correspondant aux coûts directs et support des étudiants et permettant ainsi l'autofinancement des campus sans participation directe des composantes.

Pour l'année 2021-2022, le montant des recettes de l'EUR ODYSSEE s'élève à 174.470 euros, le montant des dépenses ouvert par les services financiers de l'établissement à l'EUR pour fonctionner est de 106.086 euros.

Par ailleurs, conformément à la politique votée en Comité de Pilotage (COFIL) de l'EUR, un prélèvement à hauteur de 25 % va être, cette année encore, effectué sur les formations disposant de ressources afin d'abonder les formations qui n'en disposent pas. Les dialogues de gestion avec les responsables de formations de l'EUR seront également renouvelés cette année durant la première semaine de mars 2022.

### **Budget IDEX**

Madame Myrina MEUNIER indique que l'EUR va bénéficier d'une dotation au titre de l'IDEX 2022 d'un montant de 100.000 euros ainsi que d'un contrat doctoral.

Elle présente la ventilation de ce budget qui reprend les mêmes lignes que l'année dernière. Il a été voté à l'unanimité par les membres du COFIL lors de la séance du 21 janvier 2022. Une discussion a eu lieu au sujet des montants à consacrer aux appels à projets « Appui à la formation doctorale » (10.000 euros) et « Politique scientifique » (12.000 euros). Ils ont finalement été reconduits à l'identique.

Enfin, les sommes restées en reliquat sur le budget IDEX et sur le budget composante en raison du ralentissement de l'activité lié à la crise sanitaire, ont contribué à améliorer la vie du campus en finançant l'achat de matériel et ont permis la mise en place de gratifications de stage à destination des deux observatoires proches de l'EUR ODYSSEE : l'OTECCA et l'observatoire des migrations.

### **3. Critères de sélection pour les AAP 2022 de l'EUR**

Monsieur Xavier HUETZ DE LEMPS présente ce point. Il s'agit de préciser et/ou affiner les critères de sélection des dossiers déposés dans le cadre des différents appels à projets afin de faciliter les arbitrages au moment de leur examen par les membres du COSP.

Après discussions, à partir des fiches AAP existantes et du retour d'expérience depuis leur ouverture, les membres du COSP s'accordent sur les ajouts et précisions à apporter :

#### **AAP Manifestations Scientifiques**

##### **Campagne**

Compte tenu du décalage entre la période budgétaire (année civile) et la période universitaire :

- Publication de l'AAP dès réception de la notification budgétaire, courant février, pour une validation des dossiers courant mars.
- En cas de reliquat, lancement d'une seconde campagne ouverte de mi-juillet à mi-septembre pour une validation dès le premier COSP de rentrée fin septembre.
- Pour rappel, les dépenses liées à ces manifestations doivent être engagées avant la mi-décembre.

##### **Critères**

- Étendre les manifestations éligibles : « écoles d'été ou autres manifestations scientifiques » afin de ne pas être trop restrictif.
- Intégrer dans la fiche AAP un tableau de ventilation à compléter par le porteur afin qu'il puisse présenter un budget détaillé (recettes, cofinancements, dépenses).

### **Lors de l'examen des dossiers**

- Si le porteur du projet est membre de l'instance délibérative, il ne pourra pas participer aux discussions mais participera au vote final.

### **AAP Formation doctorale**

Monsieur Xavier HUETZ DE LEMPS souhaite rappeler certains critères déjà existants :

- Le plafonnement du montant à attribuer en fonction du type de la demande (500 ou 1.000 euros).
- La définition des axes de recherche dans lesquels doivent s'inscrire les demandes.

### **Campagne**

- Mêmes conditions que l'AAP « manifestations scientifiques ».

### **Critères :**

- Les demandes d'achat de matériel et d'équipement ne seront pas/plus éligibles.
- Aide à la mobilité du doctorant.e. favorisée.
- Dans un souci de valorisation scientifique, un bref retour du porteur sera demandé.
- Communication du programme avec logo à l'EUR.

### **Lors de l'examen des dossiers**

- Mêmes conditions que l'AAP « manifestations scientifiques ».

Bien que d'autres sources de financement soient possibles par l'intermédiaire des unités de recherche ou des AAP plus ciblés, Monsieur Christian RINAUDO fait remarquer que tous les laboratoires n'ont pas forcément les mêmes moyens pour accompagner leurs doctorant.es. C'est la raison pour laquelle cet appel ne doit pas être trop restrictif. Par ailleurs, à la possibilité de demander un financement de manière rétroactive, Madame Myrina MEUNIER répond que cette procédure reste difficile à envisager.

Enfin, Madame Valérie DALLO demande à pouvoir examiner les dossiers au fur et à mesure de leur dépôt. L'Équipe de Direction répond que cela sera tout à fait possible.

### **Demandes en besoins pédagogiques**

Cet appel s'adresse plus particulièrement aux responsables de formations. En effet, la direction de l'EUR ODYSSEE propose de financer des besoins ne pouvant pas être pris en charge par la formation elle-même ou le laboratoire d'adossment en raison notamment de moyens insuffisants.

Au vu des échanges sur la possibilité de faire remonter des demandes au fil de l'eau ou bien dans le cadre d'une campagne bien précise, Madame Myrina MEUNIER propose d'attendre les dialogues de gestion fin février / début mars pour faire un premier point. Les responsables seront donc amenés à réfléchir et faire part de leurs besoins à cette occasion (sorties de terrain, missions pour intervenants extérieurs, ...). Ces premières demandes seront examinées lors du prochain COSP à la mi-mars et les suivantes pourront être déposées au fil de l'eau.

Les membres du COPIL s'accordent pour dire que :

- La rémunération d'intervenants ne peut pas être financée dans ce cadre, notamment si l'intervention est prévue dans la maquette.
- Le paiement de repas doit se faire a minima.

**L'ensemble des critères - définis pour chaque AAP - mis au vote sont adoptés à l'unanimité**

#### **4. Partenariat Métropole Nice Côte d'Azur**

Mme Sandrine LABASOR fait part d'un partenariat avec la Métropole Nice Côte d'Azur, en collaboration avec la Direction des Relations Entreprises UCA. Il s'agit d'un cycle de trois conférences, dont la première est prévue le 21 mars 2022, sur le thème de la « discrimination ». Monsieur Jean Luc PRIMON fait partie des intervenants et prend part à l'organisation de ces conférences.

#### **5. Réponses de l'EUR aux projets « Espaces et Matériel » & « ExcellencES »**

##### **AAP - ExcellencES du PIA4**

Courant octobre 2021 la gouvernance a demandé aux EURs de faire remonter de nouvelles thématiques non-couvertes par les instituts thématiques existants, dans la limite de 3 thématiques par EUR et en tenant compte de critères prédéfinis. Dans ce cadre, l'EUR ODYSSEE a proposé la thématique « **Défis sociaux et environnementaux** » qui fait écho au projet de l'EUR et permet de couvrir les différents champs disciplinaires et thématiques des laboratoires et des formations de l'EUR.

L'enveloppe budgétaire globale de l'AAP s'élève à 800 M€, dont 400 M€ réservés aux établissements porteurs d'Idex/Isite pour des projets d'une durée de 6 à 10 ans. UCA va soumettre un projet pour la 2<sup>e</sup> vague de l'AAP, au 1<sup>er</sup> février 2022. Les documents transmis par l'EUR ont dû évoluer pour intégrer le projet global UCA. Nous sommes dans l'attente de nouvelles informations qui seront communiquées, le cas échéant, au prochain COSP.

##### **AAP 2022 - Espaces, Matériel pédagogique et Compétences professionnelles**

L'établissement a renouvelé son appel à projet "Espaces, Matériel pédagogique et Compétences professionnelles" conjointement organisé par le CAP et le projet L@UCA dans le but d'améliorer et de moderniser les espaces de vie, d'apprentissage et d'enseignement. L'EUR a proposé l'aménagement et l'équipement de la salle 411 (Carlone) avec son projet « **Salle 3 V – Valorisation, Visioconférence, Virtualité pédagogique** ». Le matériel proposera une immersion pédagogique et facilitera les travaux de groupe et la mise en place de l'hybridation. Mme Nina LADKANI indique que le CAP a émis un avis favorable à ce projet. Nous attendons la décision de l'établissement.

#### **6. Epreuves de substitution - COVID**

Conformément aux circulaires ministérielles, les établissements doivent organiser des sessions de substitution au bénéfice des étudiant.e.s soumis à isolement sanitaire. Ces sessions doivent se tenir dans les deux mois qui suivent leur absence dûment justifiée – avec un délai de prévenance de 14 jours.

Les services de la Scolarité ont recensé ces étudiant.e.s et normalement prévenu chaque responsable d'année concerné par les épreuves de substitution à organiser.

## 7. Demandes de modification de maquettes / MCC

Les demandes de modifications de MCC seront examinées au mois d'avril prochain.

### Demandes de modifications de maquettes au sein des Portails SHS et Psychologie

Pour rappel, les demandes de modifications « à la marge » de maquettes devaient être remontées à la DEF pour le 20 janvier 2022. Trois demandes, n'entraînant pas de modifications de volume horaire, doivent être validées par le COSP. Elles concernent les deux portails :

#### PO 2 Psychologie

*Jennifer Bastart*

- **Découpage d'une UE**

UE Psychologie du développement 1 => scindée en 2 : appropriation du monde par le jeune enfant + appropriation du monde par l'enfant d'âge scolaire

Pour clarifier relevé de notes et emploi du temps

**Demande de modification adoptée à l'unanimité**

#### PO 2 Sciences de l'homme, anthropologie, ethnologie

*Quentin Megret*

- **Changement liste UE approfondissement, S3**

Remplacer UE approfondissement « SHS et LLAC (hors ethno et hors Arts du spectacle) » par « en priorité 1 portail SHS (hors ethno), et en priorité 2 dans le Portail LLAC (hors sciences du langage et Arts du spectacle) »

Car semi-fermeture des portails mais laisser aussi des possibilités de cours aux étudiants compte tenu de la double Licence

**Demande de modification adoptée à l'unanimité**

- **Changement liste UE approfondissement, S4**

Remplacer UE approfondissement sauf sciences du langage, géo, socio, arts du spectacle => par « en priorité 1 portail SHS (hors ethno), et en priorité 2 dans le Portail LLAC (hors sciences du langage et Arts du spectacle) »

Car plus de possibilité d'UE d'approfondissement comme cela, et possibilité de choisir la géographie

**Demande de modification adoptée à l'unanimité**

## 8. HCERES et soumission à l'AMI 2021

### Projet « Appel à Manifestation d'Intérêt 2021 – Emergences – Thématiques de formation et pratiques pédagogiques en émergence – DGESIP »

L'EUR a souhaité répondre à cet appel dans le but d'obtenir des moyens supplémentaires dans le cadre de la mise en œuvre de la nouvelle offre de formation au niveau master. Les résultats sont attendus pour le mois de février 2022. Si le retour s'avérait positif, les membres du COSP seraient associés à la réflexion collective sur les possibilités qu'ouvre cet AAP, conjointement à la construction de la nouvelle offre de formation.

#### HCERES

Madame Karine EMSELLEM présente ce point. Elle indique que des réunions mensuelles ont été programmées pour soutenir et accompagner les responsables de formations tout au long de cette campagne de la HCERES.

Aux questions posées au sujet de la reconduction des textes en vigueur relatifs à l'organisation de l'offre de formation, Madame Karine EMSELLEM indique ne pas disposer d'informations tant au niveau national que local. Une assemblée générale sera programmée par la direction de l'EUR dès que ces informations seront parvenues.

Aux interrogations sur les démarches à mettre en œuvre au niveau des départements disciplinaires pour l'élaboration de cette nouvelle offre, l'Equipe de Direction indique que la réflexion devrait normalement avoir lieu à l'échelle de la formation mais que rien n'empêche de maintenir des espaces de discussions collégiales grâce notamment aux conseils de perfectionnement ou par le biais de groupes de travail. Il sera important d'associer les équipes enseignantes pour développer une offre innovante et éviter de reproduire systématiquement l'existant. L'Equipe de Direction de l'EUR définira un cadre de travail. A la question des mentions de masters à cheval sur plusieurs EURs, il ne devrait pas y avoir, a priori, de changement ; le parcours reste rattaché à une EUR.

## 9. Questions diverses

### Mise en place du comité de suivi

Conformément à ses statuts, l'EUR doit mettre en place un comité de suivi. Le comité de suivi est composé de 3 représentant.es du monde socio-économique et de 3 personnalités choisies en raison de leurs compétences académiques. Les 6 membres du comité de suivi sont proposés par les membres du COSP, puis nommés par le directeur de l'EUR. Ce comité est chargé de donner un avis et d'émettre des propositions sur la trajectoire de l'EUR et de sa stratégie. Il doit être réuni par la direction de l'EUR au moins deux fois au cours de son mandat.

Madame Myrina MEUNIER enverra un mail aux membres du COSP afin qu'ils puissent réfléchir et proposer des candidatures.

L'ordre du jour étant épuisé, M. Christian RINAUDO remercie les membres du COSP et lève la séance à 16 heures 30.

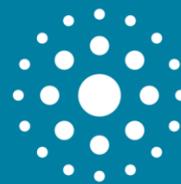
Christian RINAUDO,  
Directeur de l'EUR ODYSSEE

Ecole Universitaire de Recherche  
Sciences de la Société et de l'Environnement  
EUR ODYSSEE - Université Côte d'Azur  
Campus Carlone  
98, boulevard Edouard Herriot  
BP 3209 - 06204 Nice Cedex 3

*PJ : documents ANNEXES au COSP du 28/01/2022*



SCIENCES DE LA SOCIÉTÉ  
ET DE L'ENVIRONNEMENT  
ÉCOLE UNIVERSITAIRE DE RECHERCHE



UNIVERSITÉ  
CÔTE D'AZUR

# Conseil Scientifique et Pédagogique

ANNEXE AU PV DU 28 janvier 2022

# Ordre du jour

1. Approbation du procès-verbal du COSP du 15/10/2021
2. Point budget
3. Critères de sélection pour les AAP 2022 de l'EUR
4. Réponses de l'EUR aux projets "Espace et matériel " et "Excellence"
5. Partenariat Métropole
6. Demandes de modification de maquettes / MCC
7. Epreuves de substitution - COVID
8. HCERES et soumission à l'AMI 2021
9. Questions diverses – Comité de suivi

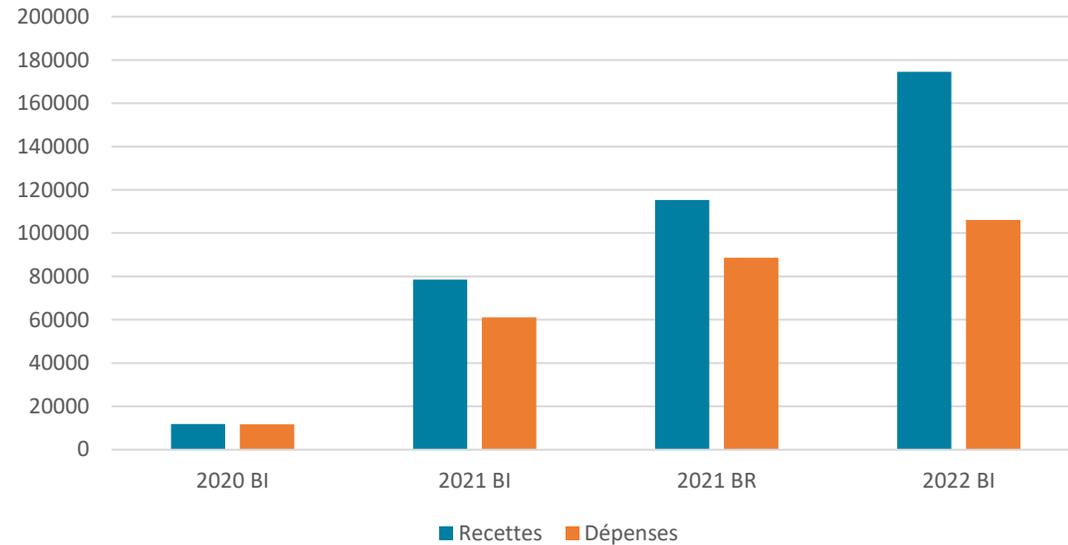
# Budget

## Notification budgétaire Composante 2022



Document Adobe  
Acrobat

Evolution Budget Composante



	2020 BI	2021 BI	2021 BR	2022 BI
Recettes	11870	78470	115330	174470
Dépenses	11600	61130	88645	106086

# Budget

## Budget IDEX

### Dépenses

CDD Assistant Administratif Apprentissage	38202
Apprenti communication 2022-2023 (base apprenti communication COMEDD 2021-2022)	15108
Frais coûts de la formation (base apprenti communication COMEDD 2021-2022)	7500
AAP - Appui formation doctorale	10000
AAP - Politique Scientifique	12000
Actions ODYSSEE 2022 (Journées Scientifiques ODYSSEE, rentrée, forum des entreprises)	7190
Ouvrage suite Journées Scientifiques	3000
Documentation - Fonds documentaire ODYSSEE	2000
Missions Relation Internationale	5000

Plus de 500 ouvrages - vidéo sur siteweb

**Total** **100 000**

	Montant réservé	Montant demandé	Montant attribué	Budget utilisé
AAP - Politique Scientifique - 2021	12 000 €	9 500 €	9 000 €	6 943 €
AAP - Appui formation doctorale - 2021	10 000 €	3 767 €	3 467 €	1 978 €
AAP - Politique Scientifique - 2020	12 000 €	8 470 €	8 470 €	3 137 €
AAP - Appui formation doctorale - 2020	10 000 €	4 483 €	4 483 €	2 497 €

- 100 000€ pour 2022-2023
- 1 contrat doctoral
- Réouverture AAP Politique Scientifique
- Réouverture AAP Appui formation doctorale

# AAP SOUTIEN A MANIFESTATIONS SCIENTIFIQUES

12 000 € (IDEX)

Calendrier	Critères/modalités de sélection	Autres
<ul style="list-style-type: none"><li>• campagne du 1<sup>er</sup> février au 10 mars</li><li>• examen par le COSP du 18 mars.</li><li>• en cas de reliquat : ouverture d'une seconde campagne (engagement avant le 15 décembre).</li><li>• examen par le COSP en septembre.</li><li>• information sur cette 2<sup>nde</sup> campagne dès le premier AAP.</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• budget prévisionnel : préciser le montant indicatif des différents financements demandés et leur part respective dans le total ? Le préciser dans l'AAP ?</li><li>• budget prévisionnel : demander une ventilation indicative entre les principaux postes de dépense : hébergement, transport, frais de bouche, communication, autres ? Le préciser dans l'AAP ?</li><li>• si l'un des porteurs du projet est membre du COSP, s'abstient-il de participer aux débats ? de voter ?</li></ul>	

## AAP Soutien à la formation doctorale

10 000 € (IDEX)

Calendrier	Critères/modalités de sélection	Autres
<ul style="list-style-type: none"><li>• campagne du 1<sup>er</sup> février au 10 mars</li><li>• examen par le COSP du 18 mars</li><li>• en cas de reliquat : ouverture d'une seconde campagne (engagement avant le 15 décembre)</li><li>• examen par le COSP en septembre</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• une demande d'achat de matériel et d'équipement d'un.e doctorant.e est-elle éligible ?</li><li>• si oui, justifier pourquoi la demande ne passe par le laboratoire ?</li><li>• le préciser dans l'AAP ?</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• demander à la/au bénéficiaire un retour de 10 lignes pour expliquer l'apport du financement.</li></ul>

# AAP Besoins pédagogiques

## Budget de la composante

Calendrier	Critères/modalités de sélection	Autres
<ul style="list-style-type: none"><li>• discussion sur les besoins avec les responsables de formation dans le cadre du dialogue de gestion (première semaine de mars).</li><li>• remontée des demandes pour le COSP du 18 mars ?</li><li>• ouverture d'une seconde campagne en septembre ?</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• sortie terrain d'une journée : préciser que les repas des participants (étudiants et formateurs) ne sont pas pris en charge ? Le préciser dans l'AAP ?</li><li>• rémunération des intervenants : vérifier que des heures ne sont pas maquettées pour ces activités ? Le préciser dans l'AAP ?</li><li>• précision sur d'éventuels financements complémentaires ? prise en compte des moyens financiers du/des laboratoire.s d'adossement de la formation ?</li></ul>	

# Budget

## Reliquat 2021 – raison principale : crise sanitaire

- Stage 10 000€ pour l'OTECCA et observatoire des migrations
- Achat de matériel pour la communauté : équipement vidéoprojecteur fixe salle 426 et 2 vidéoprojecteurs mobiles

## AAP ExcellencES du PIA4

### Objectifs de l'AAP :

- Reconnaître l'excellence sous toutes ses formes ;
- Accompagner les établissements de l'ESR porteurs d'un projet de transformation ambitieux à l'échelle de leur site dans la mise en œuvre de leur stratégie propre dans le cadre d'une politique de site, élaborée à partir de leur dynamique territoriale et de leurs besoins spécifiques ;
- Permettre de développer les signatures de site en reconnaissant davantage les différentes formes d'excellence ;
- Aider à atteindre, dans les domaines d'excellence, les meilleurs standards internationaux.

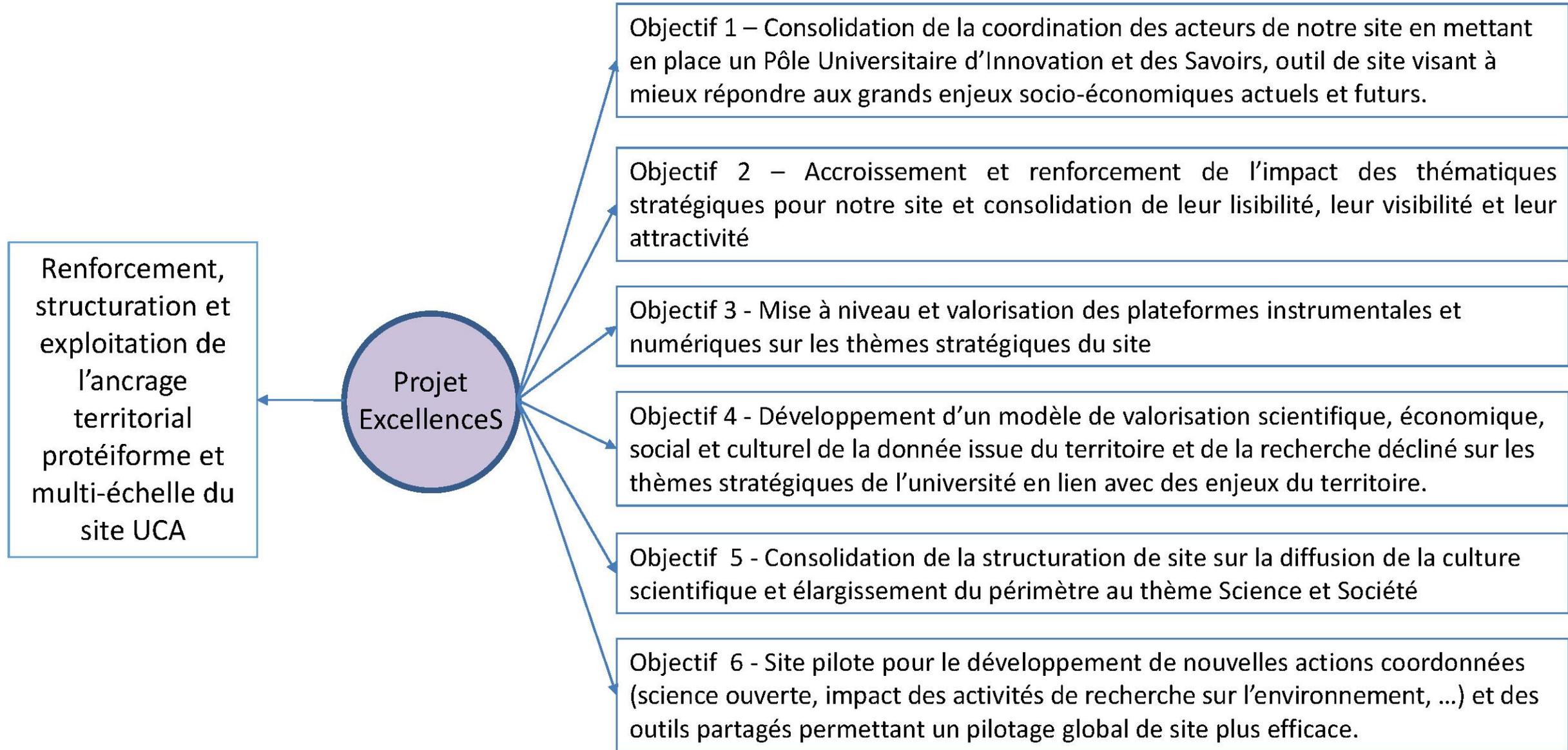
### Le projet doit :

- Traduire une véritable politique globale de l'établissement pour le site ;
- Transformer profondément l'établissement ;
- Servir une ambition d'excellence dans ses domaines d'expertise et d'exercice ;
- Disposer d'un modèle crédible de soutenabilité au-delà du financement PIA ;
- Etre co-construit avec les ONR.

**Enveloppe budgétaire** : 800 M€, dont 400 M€ pour IDEX/ISITE

**Durée** : 6 à 10 ans

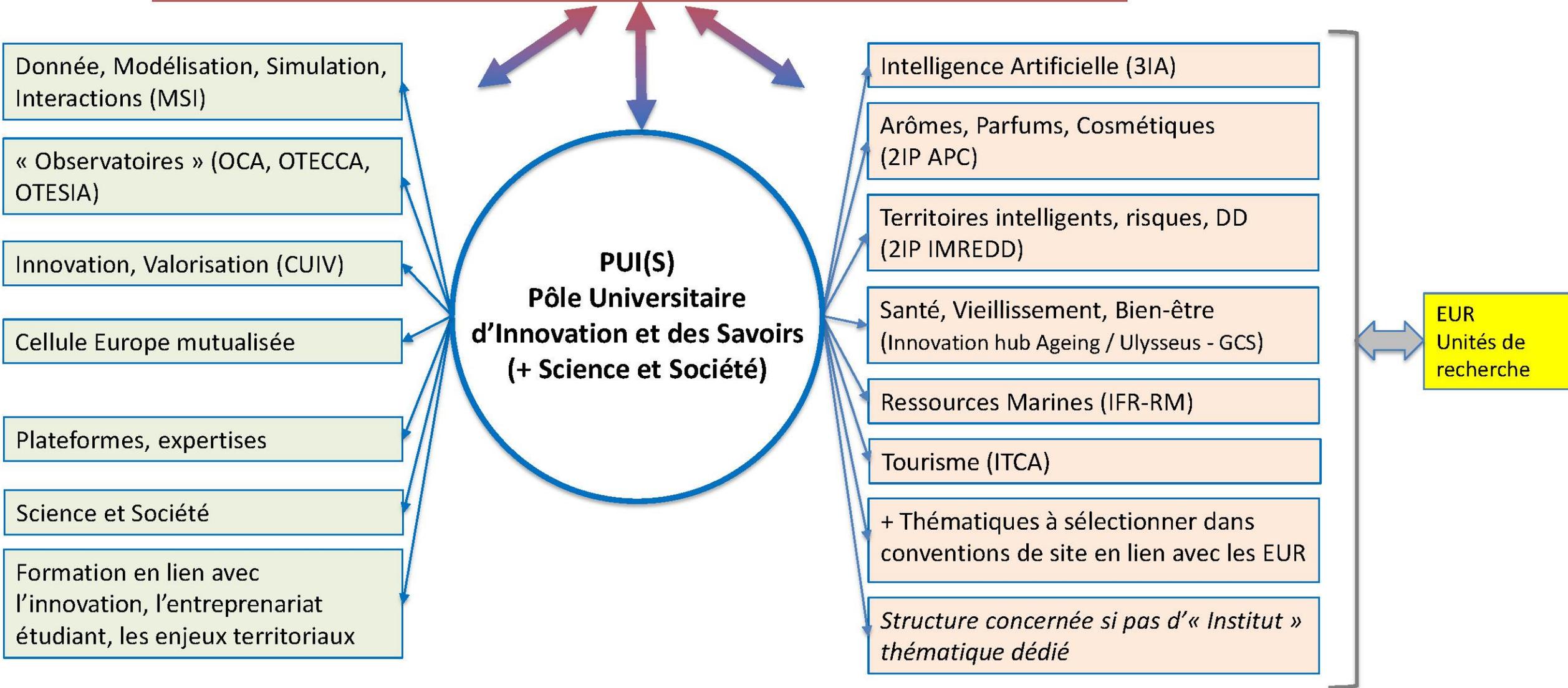
# Objectifs et ambitions du projet d'UCA



→ **Projet intégrant des objectifs et actions scientifiques, technologiques, éducatifs, organisationnels, institutionnels**

# Le PUIS : un outil de coordination de site répondant à un besoin de structuration croisée

Equipes de recherche, entreprises, collectivités, associations, pôles / structures de valorisation...



# Proposition d'ODYSSEE

## Thématique « Défis sociaux et environnementaux »

- Défis socio-environnementaux générés par le changement climatique et la chute de la biodiversité sont des défis systémiques et transdisciplinaires, qui nécessitent une approche intégrée alliant sciences du climat, de la Terre, de la santé, écologie et Sciences Humaines et Sociales, à toutes les échelles d'observation, d'expérimentation et de modélisation.
- Thématique qui correspond au projet de l'EUR et permet de couvrir les différents champs disciplinaires et thématiques des laboratoires de l'EUR + ses formations
- Identifiée comme un axe stratégique d'UCA
- Inscrite dans les conventions de site avec le CNRS (« Défis socio-environnementaux sous tous leurs aspects ») et l'IRD (« Changements et risques socio-environnementaux », « Exploitation, gestion des ressources et durabilité », Résilience des écosystèmes et des territoires », « Interactions santé/environnement et approche OneHealth », « Mutations, adaptations et résistances des sociétés »)
- Thématique fédératrice au sein de l'EUR et entre l'EUR et d'autres entités (autres EUR, Académies, Instituts, MSHS, etc.) : des forces existantes (collaborations interdisciplinaires existantes) et à développer
- Une forte demande sociale et des collaborations existantes et à développer avec les acteurs du territoire (entreprises, collectivités territoriales, services de l'état, associations) et des outils pour le faire : OTECCA, Observatoire des Migrations

# Proposition d'ODYSSEE

**Enjeux :** Au-delà de l'acceptabilité sociale des innovations technologiques, l'enjeu est de se situer en amont des innovations technologiques : au niveau des innovations sociales qui les ont rendues possibles

**Objectif :** Favoriser l'innovation sociale en réponse aux défis socio-environnementaux par le transfert et la co-construction de savoirs/compétences avec les acteurs du territoire : collectivités, associations, parcs naturels, services de l'État, entreprises, institutions publiques

## Déploiement :

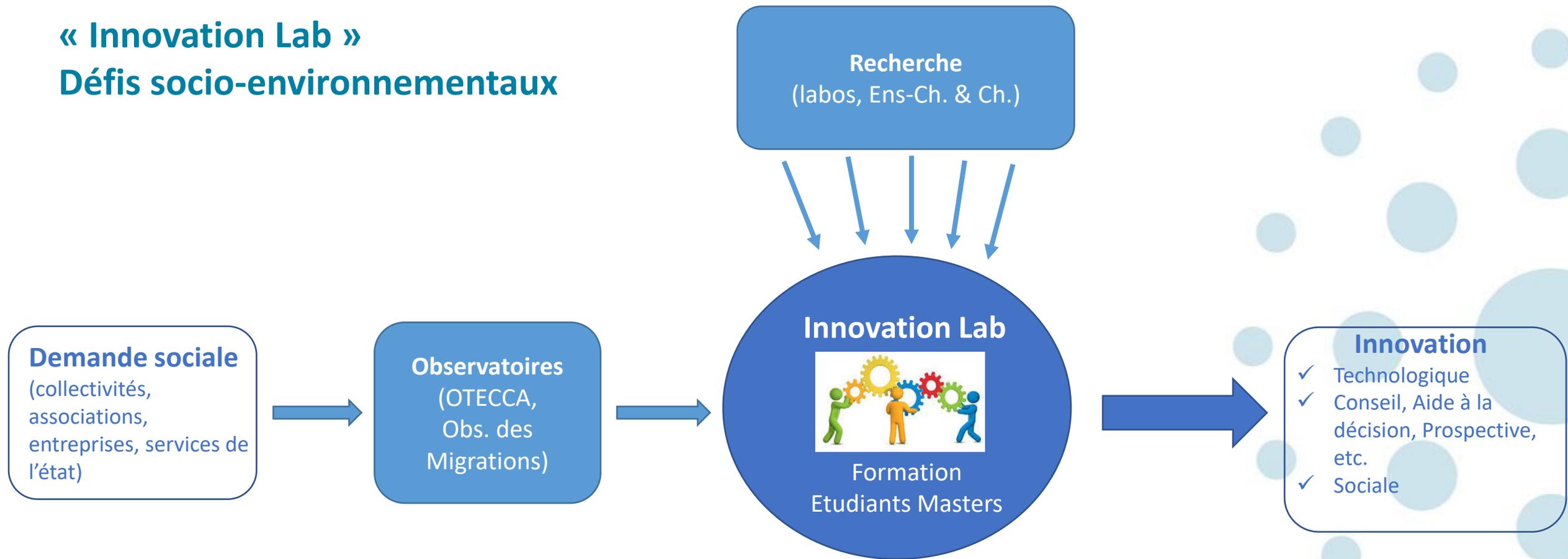
**1) Analyse de l'état des forces** au sein d'UCA : quels acteurs scientifiques et travaux en recherche portant sur les grands enjeux sociaux et environnementaux ?

- ⇒ mesurer l'ampleur des travaux dans ce domaine, en analyser les forces et les faiblesses, apporter des précisions sur les spécificités du territoire et sur les manières d'y répondre
- ⇒ publication d'un livre blanc

**2) Transfert de savoirs et compétences sur le territoire :** recueillir et répondre aux besoins de recherche et d'expertise des acteurs du territoire :

- *L'Innovation Lab Défis socio-environnementaux*
- Des projets de recherche de plus grande ampleur impliquant un ou plusieurs chercheurs, doctorants, post-doctorants
- ⇒ Expertises, diagnostics, conseils, outils d'aide à la décision, scénarios prospectifs, actions de sensibilisation/formation des personnels

## « Innovation Lab » Défis socio-environnementaux



Proposition de mise en place d'ateliers pluridisciplinaires faisant collaborer les étudiants des Masters d'ODYSSEE encadrés par les Ens-Ch. sur des projets émanant de questions de recherche soulevées par les acteurs du territoire et remontées via les observatoires (« Innovation Lab » sur le modèle des ateliers de l'IMREDD et d'Invent@UCA) : favorise la formation des étudiants à la conduite de projets collectifs et interdisciplinaires, la création d'une communauté interdisciplinaire au sein de l'EUR, et l'innovation en lien avec la demande sociale et la recherche conduite dans les labos.  
Mise en place dans la prochaine offre de formation.

### 3) Valorisation des innovations impactantes sur le territoire

- Objectifs : inspirer le débat public sur le territoire par une voix opérationnelle et porter cette voix dans les arènes nationales et internationales ; mettre en relation innovation sociale et innovation technologique et prendre en considération leurs interrelations pour mieux comprendre les dynamiques de changement social contemporain sur le territoire ; mesurer l'impact des processus bottom-up de changement social menés par des forces entrepreneuriales et créatives qui cherchent à résoudre des problèmes sociaux spécifiques

#### ⇒ Développement d'une plateforme de diffusion

- Publication de rapports d'expertise centrés sur les projets menés sur le territoire en s'appuyant sur la littérature existante et sur des outils de mesure, et en mettant l'accent sur les solutions proposées et sur leur transférabilité
- Publication de notes d'analyse : revues de littérature scientifique présentées de manière synthétique (2 à 4 pages) et accessible aux publics concernés dans le but de cadrer les débats
- Publication d'articles de journalisme scientifique en partenariat avec l'École de journalisme d'Université Côte d'Azur
- Publication d'articles sur des expériences exemplaires et inspirantes menées sur le territoire et d'autres territoires (place particulière accordée aux expériences menées au Costa Rica dans le cadre d'un dispositif équivalent mené par l'Université du Costa Rica intitulé *Kioscos Socio-ambientales*)

#### ⇒ Organisation d'événements pour diffuser les pratiques auprès des décideurs et des acteurs du territoire

## Cadre de l'APP - Espaces, Matériel pédagogique et Compétences professionnelles

UCA 2022-2023

Cet appel propose de financer des acquisitions sur trois volets qui pourront être adressés de manière indépendante ou complémentaire dans un même projet.

- **Un volet espaces** qui concerne l'aménagement d'espaces de formation ou de tiers lieux sur les campus (formation et vie étudiante)
- **Un volet matériel pédagogique** qui regroupe l'achat de matériel « non disciplinaire » accompagnant la transformation des pratiques ou des habitudes de travail des étudiant-e-s
- **Un volet** visant l'acquisition de **compétences disciplinaires** et/ou professionnelles spécifiques du ou des diplôme(s) concerné(s) hors projets de renouvellement d'ordinateurs pour les salles informatiques partagées
- La contribution maximum de l'établissement sera d'environ **40 000 euros TTC**

## Projet salle 3 V (Valorisation, Visioconférence, Virtualité pédagogique)

Le projet 3 V propose l'équipement et l'aménagement de la **salle 411** située sur le campus Carlone

**OBJECTIF** : redynamiser les pratiques d'enseignement et d'offrir aux apprenant.e.s une immersion pédagogique.

**3 axes sont proposés :**

### 1- VALORISATION DES TRAVAUX EN GROUPE

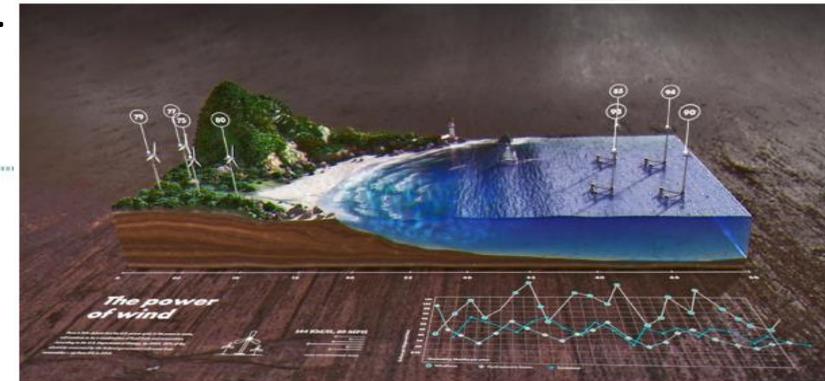
Equiper la salle 411 en tables modulables et rabattables et sièges mobiles pour **un enseignement plus interactif et participatif**

### 2- VIRTUALITÉ PÉDAGOGIQUE

L'achat de 4 casques de Réalité Virtuelle Hololens2 à destination, entre autres, des formations en géographie, sociologie, anthropologie, histoire et psychologie.

Pour permettre une restitution des travaux des étudiant.e.s, le projet propose l'achat d'un ordinateur performant de création réalité virtuelle (VR), réalité augmentée (AR) .

### 3- EQUIPEMENT EN MATÉRIEL AUDIOVISUEL



# Partenariat

## PARTENARIAT AVEC LA METROPOLE COTE D'AZUR

### Projet de conférences sur la Discrimination

#### Interlocuteur

Stephane POGGI Directeur du service Lutte contre les Discriminations, Droits des femmes.

#### Public concerné

Professionnels et partenaires de la Métropole du secteur de la santé, de la petite enfance, social.(environ 100 personnes)

#### Organisation

Matin : conférence avec 1 ou 2 enseignants

Midi : pause déjeuner

Après midi : ateliers/échanges avec 1 ou 2 enseignants

#### Dates, thématiques envisagées pour 2022

Le 21 mars *Discrimination : Présentation générale, définitions, types et critères*

Le 8 juin *Cyber haine et discrimination*

Le 7 octobre *La discrimination par genre et l'égalité homme-femme*

#### Financement

La Métropole propose une enveloppe globale de 10 000€ pour 2022, soit un budget 3 330€ par journée de conférence

Rémunération par intervenant (2h de CM + 2h de préparation)..... 360€

Logistique (catering/badges ....) ..... 1000€

Location salle ..... ???

LOGISTIQUE	2 ENSEIGNANTS	3 ENSEIGNANTS	TOTAL	RESTANT pour l'EUR
1000	360 x 2 = 720		1 720	1610
1000		360 x 3 = 1 080	2080	1 250

## Projet AMI - Appel à Manifestation d'Intérêt 2021 – Emergences - DGESIP

*Thématiques de formation et pratiques pédagogiques en émergence*

### Projet ESPOIR

(Environnement et Société, Parcours et Orientation, Innovation par la Recherche)

#### Objectifs :

- ✓ Soutenir de manière spécifique des pratiques de formation en émergence
- ✓ Favoriser la co-construction et la transmission de compétences transversales
- ✓ Favoriser l'acquisition de savoirs et de compétences utiles à la réussite étudiante et plus généralement, au développement de la curiosité et de l'esprit critique

#### Financement :

Le montant total de l'AMI 2021 s'élève à 1,5 M€ pour vingtaine de projets avec un plafond de 80 000 euros en cofinancement avec l'établissement

- ✓ Permet à l'étudiant.e. d'être au centre de son projet de formation
- ✓ Consiste à mettre en place une bibliothèque de cours pluridisciplinaires et transversaux
- ✓ A destination des étudiant.e.s de niveaux Master et Doctorat
- ✓ Une approche centrée sur l'expérimentation, et sur la co-construction pluridisciplinaire

#### Calendrier :

Résultats en février 2022

Exécution sur 24 mois

# Evaluation VAGUE C 2022-2023



# Evaluation des formations par HCERES

Un processus long (Janvier 2022-Juin 2023),  
qui associe étroitement auto-évaluation/évaluation par HCERES/ et projet

## CALENDRIER DE L'ÉVALUATION DU BILAN DU 1<sup>ER</sup> ET DU 2<sup>E</sup> CYCLE

	Étapes de l'évaluation du bilan des formations			
Formations du 1 <sup>er</sup> et du 2 <sup>e</sup> cycle, hors écoles domaine de la culture	Dépôt des dossiers d'autoévaluation	Auditions	Envoi des rapports bilan provisoires	Retour des observations
	Au plus tard 15 juin 2022	Semaine du 10 ou 17 octobre 2022	1 <sup>ère</sup> semaine de janvier 2023	Semaine du 23 janvier 2023

## CALENDRIER DE L'ÉVALUATION DU PROJET DU 1<sup>ER</sup> ET DU 2<sup>E</sup> CYCLE

	Étapes de l'évaluation du projet de l'offre de formation						
Formations du 1 <sup>er</sup> et du 2 <sup>e</sup> cycle, hors écoles du domaine de la culture	Dépôt du projet d'offre de formation	Envoi du rapport projet avant audition	Auditions	Envoi du rapport projet provisoire	Retour des observations	Envoi du rapport définitif à la DGESIP	Entrée en vigueur de l'accréditation
	Au plus tard 10 mars 2023	Semaine du 24 avril 2023	Semaine du 15 mai ou du 22 mai 2023	Semaine du 5 juin 2023	Semaine du 26 juin 2023	Début juillet 2023	1 <sup>er</sup> septembre 2024

➤ Dépôt des dossiers d'autoévaluation par les RP

**Le 27 avril 2022**

➤ Dépôt des projets de formation mars 2023



# Evaluation des formations (L-M) par HCERES

- ✓ Un accompagnement par la DEF
- ✓ Un processus d'évaluation des formations, inscrites dans la politique d'établissement (donc lien stratégies / moyens / résultats). Cf. les pratiques numériques
- ✓ Des concepts clés : compétences, international, insertion professionnelle, conseil de perfectionnement...
- ✓ .... A relativiser par rapport à l'existant : dire ce qui est.
- ✓ Un référentiel d'auto-évaluation (DAE), composé de critères quantitatifs, d'auto-positionnement sur une échelle ordinale (à discuter collectivement), et d'arguments qualitatifs (documents, explications)
- ✓ Evaluation aux niveaux des mentions et non des parcours
  
- ✓ Une évaluation basée sur 4 domaines, et 36 critères :
  1. description de la formation (dont international, recherche, milieux socio-économiques)
  2. organisation (dont compétences)
  3. attractivité, performance
  4. pilotage (dont conseil de perfectionnement si ceux-ci existent)



# Rôles de l'EUR ODYSSEE et du portail SHS

## Rôles de l'EUR et du Portail à distinguer entre :

- Temps du bilan (conseil) / temps du projet (force de proposition pour la restructuration)

## TEMPS DU BILAN = ACCOMPAGNER LES RP

- « accompagner le travail des RP », « relecture des fiches » « assurer la cohérence ». S. Azoulay
- Interface avec les services centraux : compléments, explicitations, recommandations.
- Favoriser les échanges et l'entraide entre les formations. Simplification, écoute, conseil, coordination.

→ Réunions d'informations et de coordination pour les RP licence + Masters + Mention :  
le 24/01 et tous les mois

# Rôles de l'EUR ODYSSEE et du portail SHS

## Rôles de l'EUR et du Portail à distinguer entre :

- Temps du bilan (conseil) / temps du projet (force de proposition pour la restructuration)

## TEMPS DU PROJET : CO-CONSTRUIRE NOUVELLE OFFRE

- « Cadrage des futures formations » devrait arriver à partir de l'été 2022 – S. Azoulay
- EUR = force de proposition pour les formations
- Dans le projet : coordonner le travail d'élaboration des maquettes pour assurer la cohérence aux niveaux du Portail et des formations de Master et, si besoin, faciliter les mutualisations, réorientations etc.

→ Mise en place des Groupes de travail (à définir) = RP + membres volontaires du COSP